



Bruxelles, le 5 avril 2019
(OR. en)

Dossier interinstitutionnel:
2018/0390(COD)

7192/1/19
REV 1 ADD 1

CODEC 627
VISA 55
PREP-BXT 104
COMIX 144

NOTE POINT "I/A"

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	Projet de RÈGLEMENT DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL modifiant le règlement (UE) 2018/1806 fixant la liste des pays tiers dont les ressortissants sont soumis à l'obligation de visa pour franchir les frontières extérieures des États membres et la liste de ceux dont les ressortissants sont exemptés de cette obligation, en ce qui concerne le retrait du Royaume-Uni de l'Union (première lecture) - Adoption de l'acte législatif - Déclaration

Déclaration du Royaume-Uni

Le Royaume-Uni:

- se félicite du fait que cette mesure est un gage de sécurité pour les ressortissants britanniques, y compris ceux de Gibraltar.
- rejette la manière dont elle a été présentée et s'oppose en toute circonstance à ce que Gibraltar soit qualifié de colonie.
- précise que la Constitution de Gibraltar garantit une relation moderne et mature entre le Royaume-Uni et Gibraltar. Ce statut politique a été librement choisi par la population de Gibraltar et en ce sens, le référendum de 2006 sur cette Constitution représente un exercice du droit à l'autodétermination.

- réaffirme la certitude de sa souveraineté sur l'ensemble de Gibraltar et rejette l'idée contenue dans cet instrument selon laquelle il y aurait une "controverse" quant à la "souveraineté sur Gibraltar", dans la mesure où cela ne correspond pas à sa position et n'est cohérent avec aucune des déclarations faites précédemment dans des instruments de l'UE.
- désapprouve que le texte doive faire référence à des décisions des Nations unies concernant Gibraltar qui n'ont rien à voir avec l'importante question de l'exemption de visa, ce qui crée dans le même temps un précédent inutile "d'importation" inopportune de désaccords qui relèvent de la sphère des Nations unies.
- note en outre que le texte ne reflète en réalité pas correctement les décisions annuelles de l'Assemblée générale des Nations unies qui sont adoptées avec l'accord du Royaume-Uni et de l'Espagne, et dont la plus récente figure ci-après à titre de référence*.
- estime qu'il aurait été plus approprié de reprendre, en l'adaptant, la formulation du projet de protocole sur Gibraltar inclus dans l'accord de retrait, sur lequel le Royaume-Uni et l'UE (y compris l'Espagne) ont marqué leur accord: "Ceci est sans préjudice des positions juridiques respectives du Royaume d'Espagne et du Royaume-Uni quant à la souveraineté et à la compétence".
- regrette que ses tentatives de voir l'Espagne élaborer une formulation plus appropriée n'aient pas trouvé un écho favorable.

* Décision annuelle de l'Assemblée générale des Nations unies (2018):

"L'Assemblée générale, rappelant sa décision 72/520 du 7 décembre 2017:

- a) Demande instamment aux Gouvernements de l'Espagne et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord d'apporter, dans le prolongement de la Déclaration de Bruxelles du 27 novembre 1984, une solution définitive à la question de Gibraltar, compte tenu des résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et des principes applicables et dans l'esprit de la Charte des Nations Unies, tout en tenant compte des intérêts et des aspirations de Gibraltar, qui sont considérés comme légitimes au regard du droit international;

- b) Note que le Royaume-Uni souhaite conserver le Forum tripartite de dialogue sur Gibraltar;
 - c) Note que l'Espagne considère que le Forum tripartite de dialogue n'existe plus et qu'il doit être remplacé par un nouveau mécanisme de coopération locale au sein duquel les habitants du Campo de Gibraltar et de Gibraltar sont représentés;
 - d) Se félicite des efforts déployés par toutes les parties aux fins de résoudre les problèmes et d'avancer dans un esprit de confiance et de solidarité, l'objectif étant de trouver des solutions communes et de progresser sur les questions d'intérêt mutuel afin de parvenir à une relation fondée sur le dialogue et la coopération."
-